

POSA - Source des Monts
États financiers
31 mars 2026

POSA - Source des Monts

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2026

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	11

Aux administrateurs de
POSA - Source des Monts

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de POSA - Source des Monts (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP¹ SENCRL, s.r.l.
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Brossard (Québec)
Le 30 juin 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135248

POSA - Source des Monts
État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Revenus (annexe A)		
Subvention - CISSS de la Montérégie-Centre	235 027	251 725
Subventions - Gouvernement du Québec	558 472	379 081
Subventions - Municipalités	83 735	84 904
Projets - Activités	471 957	175 701
Activités d'autofinancement - Levées de fonds	128 852	41 442
Autres revenus	30 222	6 672
Amortissement des apports affectés aux immobilisations	9 767	6 567
Revenus de gestion	2 003	3 393
	1 520 035	949 485
Charges		
Projets - Activités (annexe C)	586 456	481 104
Frais d'administration (annexe B)	364 186	302 028
Municipalités - Travail de rue (annexe E)	79 647	57 155
Activités de levées de fonds (annexe D)	38 773	11 999
	1 069 062	852 286
Excédent des produits sur les charges	450 973	97 199

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POSA - Source des Monts
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2026

	<i>Investi en Immobilisation</i>	<i>Affecté</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2026</i>	<i>2025</i>
				<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	202 354	37 912	446 614	686 880	589 681
Excédent des produits sur les charges	-	-	450 973	450 973	97 199
Amortissement des immobilisations corporelles	(53 209)	-	53 209	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9 767	-	(9 767)	-	-
Variation de la dette à long terme	(345 627)	-	345 627	-	-
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	100 000	-	(100 000)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles - bâtiment	846 562	-	(846 562)	-	-
Affectation de l'exercice (note 11)	-	8 000	(8 000)	-	-
Solde à la fin	759 847	45 912	332 094	1 137 853	686 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POSA - Source des Monts

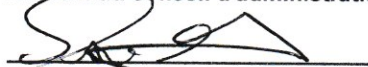
Bilan

31 mars 2026

	2026	2025
Actif		
Court terme		
Encaisse	448 305	337 797
Débiteurs (note 3)	338 438	316 740
Taxes à la consommation	81 309	54 548
Sommes détenues en fidéicomis (note 4)	27 677	37 097
Frais payés d'avance	13 553	5 399
	909 282	751 581
Immobilisations corporelles (note 5)	1 629 930	836 577
	2 539 212	1 588 158
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	145 185	83 081
Apports reportés (note 10)	358 414	117 954
Sommes détenues en fidéicomis (note 4)	27 677	37 097
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	684 514	22 224
	1 215 790	260 356
Apports reportés (note 10)	-	28 923
Dette à long terme (note 9)	-	316 663
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	185 569	295 336
	1 401 359	901 278
Actif net		
Investi en immobilisations	759 847	202 354
Affecté (note 11)	45 912	37 912
Non affecté	332 094	446 614
	1 137 853	686 880
	2 539 212	1 588 158

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur


administrateur

POSA - Source des Monts

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	450 973	97 199
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	53 209	34 232
Amortissement des apports affectés aux immobilisations	(9 767)	(6 567)
	494 415	124 864
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	117 028	(41 260)
	611 443	83 604
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(846 562)	-
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(338 887)	(22 224)
Nouvel emprunt à long terme	684 514	-
	345 627	(22 224)
Augmentation de l'encaisse	110 508	61 380
Encaisse au début	337 797	276 417
Encaisse à la fin	448 305	337 797

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

POSA - Source des Monts (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est exempté d'impôts. L'objectif de l'Organisme est d'exploiter des lieux communautaires de transition favorisant la lutte à l'exclusion sociale d'individus âgés de 35 ans et moins, tout en portant une attention spéciale aux personnes présentant divers problèmes de dépendance.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables, la dépréciation des actifs financiers ainsi que les frais courus en fin d'exercice.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant de levées de fonds sont comptabilisés lorsque les dons sont encaissés.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Dépenses attribuables aux projets

L'Organisme présente ses charges dans l'état des résultats selon une ventilation par projet, reflétant ses principales activités et ses principaux programmes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Pavillon Sandra Bolduc	5 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs des charges à payer et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

POSA - Source des Monts

Notes complémentaires

31 mars 2026

3. Débiteurs

	2026	2025
Subventions à recevoir	335 141	313 433
Avances à un employé	3 297	3 307
	338 438	316 740

4. Sommes détenues en fidéicommis

L'Organisme est fiduciaire de sommes d'argent provenant de la Table Jeunesse du CLSCL du Richelieu dans le cadre de financement d'activités de prévention chez les jeunes (Table Jeunesse 5-17 ans). L'Organisme est mandaté pour distribuer ces fonds conformément aux décisions prises par un comité externe responsable.

L'Organisme détient des fonds en fidéicommis pour le compte de tiers. Ces montants sont détenus dans un compte bancaire distinct.

Un passif correspondant est présenté dans le poste « Fonds détenus en fidéicommis » au bilan.

	2026	2025
Solde de fonds détenus en fidéicommis d'ouverture	37 097	18 777
Fonds reçus durant l'exercice	52 426	31 065
Fonds remis durant l'exercice	(61 846)	(12 745)
Solde de fin	27 677	37 097

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Valeur nette	2025 Valeur nette
Terrain	67 875	-	67 875	67 875
Terrain - Maison Stéphane Fallu	125 000	-	125 000	125 000
Bâtisse	530 395	319 060	211 335	222 457
Bâtisse - Maison Stéphane Fallu	499 213	84 484	414 729	419 518
Pavillon Sandra Bolduc	830 373	20 759	809 614	-
Mobilier de bureau	14 321	13 866	455	568
Équipement	4 121	3 241	880	1 100
Équipement informatique	10 353	10 311	42	59
	2 081 651	451 721	1 629 930	836 577

6. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit commerciale autorisée de 30 000 \$. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel de 4,45 % majoré de 5,50 % (4,95 % majoré de 5,50 % au 31 mars 2025), renouvelable annuellement. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2026.

POSA - Source des Monts

Notes complémentaires

31 mars 2026

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	91 803	37 274
Salaires et vacances à payer	48 660	43 350
Charges sociales à payer	4 722	2 457
	145 185	83 081

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	295 336	131 344
Variation des apports de l'exercice	(100 000)	170 559
	195 336	301 903
Moins : montants amortis de l'exercice	(9 767)	(6 567)
Solde à la fin	185 569	295 336

Au 31 mars 2025, l'Organisme a comptabilisé un apport de 100 000 \$ dans le cadre du projet d'agrandissement de la Maison Stéphane Fallu. Les travaux d'agrandissement n'ayant pas encore débuté en date du 31 mars 2025, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2025 pour cet apport.

Suite à l'obtention du contrat final signé en juin 2025, il a été déterminé que les fonds sont destinés au financement des activités courantes du pavillon plutôt qu'à des travaux d'immobilisations. En conséquence, le montant de 100 000 \$ a été reçu et comptabilisé dans les revenus d'activités de l'Organisme au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2026, conformément aux spécificités du contrat.

9. Dette à long terme

	2026	2025
Emprunt sur l'hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse pour la Maison Stéphane Fallu, d'une valeur comptable de 539 729 \$, portant intérêt au taux préférentiel de 4,45 %, remboursable par versements périodiques couvrant les intérêts et renouvelable le 24 octobre 2026	684 514	-
Remboursement du prêt le 24 octobre 2025 afférent à l'hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse pour la Maison Stéphane Fallu	-	338 887
	684 514	338 887

POSA - Source des Monts
Notes complémentaires
31 mars 2026

9. Dette à long terme (suite)

	2026	2025
Solde reporté	684 514	338 887
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	684 514	22 224
	-	316 663

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées octroyées au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants :

	2026	2025
Solde de début	146 877	63 464
Encaissement/octroi de l'année	28 738	96 860
Montant reconnu constaté à titre de produits	(26 430)	(13 447)
Variation des apports et subventions à recevoir	209 229	-
Solde de fin	358 414	146 877

11. Affectation d'origine interne

Le 21 février 2017, le conseil d'administration a résolu d'affecter 8 000 \$ annuellement au fonds de prévoyance pour des travaux futurs sur la bâtisse.

	2026	2025
Solde d'ouverture	37 912	29 912
Affectation	8 000	8 000
Solde de fin	45 912	37 912

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs	(150 621)	(107 651)
Taxes à la consommation	(26 761)	(18 831)
Frais payés d'avance	(8 154)	(4 697)
Créditeurs et charges à payer	62 104	35 429
Apports reportés	240 460	54 490
	117 028	(41 260)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse. Un montant de 208 944 \$ (172 545 \$ au 31 mars 2025) compris dans l'encaisse porte intérêt au taux de 1,850 % au 31 mars 2026 (2,30 % au 31 mars 2025).

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

POSA - Source des Monts
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2026

2026 **2025**

Annexe A - Produits

CISSS de la Montérégie-Centre		
Programme de soutien aux organismes communautaires	235 027	251 725
Gouvernement du Québec		
Vers un Chez Soi (VCS)	131 810	62 690
Préparation à l'emploi	122 675	114 537
Québec Emploi	62 557	39 876
Ministère de l'immigration, francisation et intégration (MIFI)	82 142	41 071
Aire ouverte	44 836	43 835
Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM)	39 960	55 714
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC)	31 413	13 858
Expérience emploi	30 079	-
Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC)	13 000	-
Programme de prévention de la délinquance dans les sports, les arts et la culture (PPDSAC)	-	7 500
	558 472	379 081
Municipalités	83 735	84 904
Projets - activités		
Maison Stéphane Fallu (MSF)	450 144	162 253
J'AI FAIM	21 813	13 448
	471 957	175 701
Autres revenus		
Activités d'autofinancement - levées de fonds	128 852	41 442
Autres revenus	30 222	6 672
Amortissement des apports reportés	9 767	6 567
Revenus de gestion	2 003	3 393
	1 520 035	949 485

Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	189 732	176 934
Honoraires	58 490	26 610
Amortissement des immobilisations corporelles	53 209	34 232
Entretien et réparations	12 146	7 027
Fournitures de bureau et papeterie	11 983	12 485
Déplacements et représentation	11 602	12 751
Électricité	10 578	6 322
Publicité et promotion	4 942	6 139
Intérêts et frais bancaires	4 105	3 342
Télécommunications	3 238	2 770
Frais d'inauguration	1 607	2 392
Frais divers	1 297	7 483
Formation	1 257	3 111
Taxes et permis	-	430
	364 186	302 028

POSA - Source des Monts
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe C - Projets - Activités		
Maison Stéphane Fallu (MSF)	161 842	110 707
POSE	99 629	96 005
Posart	75 689	72 311
Expérience d'emploi	65 423	7 670
Vers un Chez Soi (VCS)	55 112	88 889
Café jeunesse	43 315	65 974
Clinique des jeunes de Chambly	31 149	20 929
J'ai Faim	26 923	13 448
Activités fiduciaire	26 273	3 478
Bénévolat	1 101	1 693
	586 456	481 104
Annexe D - Activités de levées de fonds		
Rendez-Vous Ô Bassin	22 243	10 019
Défi des chefs	16 530	1 980
	38 773	11 999
Annexe E - Municipalités - Travail de rue		
Chambly	60 789	9 291
Saint-Césaire	18 858	47 864
	79 647	57 155